

Extraits des Comptes Consulaires de Saint Antonin

par André VIGNOLES

Le premier tome des Comptes Consulaires est maintenant paru et disponible à la vente. Comme nous l'avons fait dans le dernier bulletin, nous vous proposons encore cette année la transcription et la traduction de quelques extraits qui nous semblent présenter quelque intérêt et sur lesquels nous travaillons actuellement.

(texte original en occitan)

Item pagem a III de may a Pe Blanc alias Sanchinha per la corda en que davalero dos cops als falcos que monta. XX d.

Item pagem lo jorn desus a Ssr. Joh. Bary per carn als falcos novels que monta

XVII d.

Item pagem a VI de mes de may a M^o lo tezaurie per los gatges de las gens d'armas e per la ma de Gm Pairol jove. XXIII lh.

Item per la bilheta. XII d.

Item pagem per la perda de cambiar la moneda desus per so car lo tezaurie no la volia pendre que monta. VII s. VI d.

Item pagem lo jorn desus al sobre dig Gm Pairol jove per porta largen desus. Estet II jorns e fetz la despens a GM de Just que portet los falcos a M^o lo Senhescal.

Monta per tot. XXII s. I d.

Item pagem per lo loguie del rossy que mena GM de Just can portet los falcos.

II s. I d.

Item pagem a XII de may a GM de St Just que foc trames excutar B. Huc de Bleyssols et reportet nos que no l'avia auzada for execussio an lhy volc ben dona I cop de cotel.

Ac per sos trebalhs. X s.

Item pagem lo jorn de Totz sans que cossolhs se levero davan lo jorn per far la lecxyo. Aygem lor la lh.candelas de seu et can vengro de la messa volgro beure. Despendero en pa en vi en trypas en mostarda que monta entre tot. XVII s. VI d.

Traduction des Comptes Consulaires

Année 1453

Item nous avons payé le 3 mai à Peire Blanc alias Sanchinian pour la corde avec laquelle il descendit deux fois jusqu'aux faucons (1) une somme dont le montant s'élève à : 10 deniers.

Item nous avons payé le jour ci-dessus (3 mai) à Johan Bary pour la viande destinée aux jeunes faucons dont le montant s'élève à : 17 deniers.

Item nous avons payé le 6 du mois de mai à M. le trésorier pour les gages des hommes d'armes par l'intermédiaire de Guilhem Pairol le jeune : 23 livres.

Item pour le reçu : 12 deniers.

Item nous avons payé pour la perte au change de la monnaie ci-dessus car le trésorier ne voulait pas la prendre en charge et qui s'élève à : 7 sols 6 deniers.

Item nous avons payé le jour ci-dessus (6 mai) au susdit Guilhem Pairol le jeune pour porter l'argent susdit. Il resta 2 jours et dépensa pour Guilhem de Just qui porta les faucons à M. le Sénéchal (2) au total : 22 sols 1 denier.

Item nous avons payé pour le loyer du cheval qu'utilisa Guilhem de Just quand il porta les faucons. 2 sols 1 denier.

Item nous avons payé le 12 mai à Guilhem de Saint-Just qui fut envoyé pour exécuter (contraindre par voie de droit) Bernat Huc de Bleyssols et il nous rapporta qu'il n'avait pu procéder à "l'exécution" car il fut menacé d'un coup de couteau (3)

il reçut pour son travail : 5 sols.

Item nous avons payé le jour de la Toussaint où les consuls se levèrent avant le jour pour procéder à l'élection. Nous leur avons fourni une livre de chandelles de suif. Et quand ils revinrent de la messe ils voulurent boire. Ils dépensèrent en pain, en vin, en tripes et en moutarde une somme totale de :

17 sols 6 deniers (4)

Item pagem pe la proferta dels ssors cossols del jorn desus et per estrena los menestriers et los sirvens que monta. III s. III d.

Item pagem a Brengie Rufel et a B^o Merle que lor foc baylada carga harengesso las portas et gytesso fora tot home que partys de loc d'enpydimia : foc lor donat del jorn de S. Joh. Batista entro lo jorn de Totz Sanhs la soma XII lh.

Item pagem als ssors canonges et capelas que pregero Dieu per lo poble que nos gardes de tota enfermetat corporel et de tota tentassyo dyabolycal et dyssero la messa de Nadal et la passyo del Vendres Sant per tal que Dyeu gardes lo frug de tera mayre de aura frega et de tempesta e lo menes ha bon port.



NOTES

1) *Peire Blanc* avait capturé de jeunes faucons nichant vraisemblablement dans une anfractuosité des falaises des gorges de l'Aveyron, d'où la nécessité d'utiliser des cordes pour descendre jusqu'à eux. Ces jeunes rapaces furent offerts au *Sénéchal du Rouergue* pour la chasse. Il y a encore aujourd'hui quelques faucons pèlerins - espèce rigoureusement protégée - nichant dans les falaises surplombant l'Aveyron.

2) Le *Sénéchal* était un fonctionnaire salarié et révocable qui avait pour mission de représenter la royauté dans la province. Il était à la fois un agent administratif, financier, militaire et judiciaire.

3) *Bernat de Bleysols* n'avait vraisemblablement pas payé ses impôts. *Guilhem de Saint Just* chargé de les recouvrer dut battre en retraite sous la menace du couteau de l'irascible *Bleysols*.

Item nous avons payé pour l'offrande de Messieurs les Consuls le jour susdit (Toussaint) et pour récompenser ménestriers et employés une somme de : 3 sols 4 deniers.(4)

Item nous avons payé à Brenguié Rufel et à Berthoumieu Merle qui furent chargés de mettre de l'ordre aux portes (de la ville) et de chasser toute personne provenant d'un lieu d'épidémie : il leur fut donné du jour de Saint Jean Baptiste jusqu'au jour de la Toussaint la somme de: 12 livres (5)

Item nous avons payé à MM les chanoines et chapelains pour prier Dieu pour la population pour nous préserver de toute infirmité corporelle et de toute tentation diabolique et ils dirent la messe de Noël et la Passion du Vendredi Saint afin que Dieu préserve le fruit de la terre nourricière (6) du vent froid et de la tempête et qu'il le mène à bon port.

4) *L'élection annuelle des consuls donnait lieu à des cérémonies et fêtes religieuses où se produisaient des musiciens rétribués. Les consuls en profitaient pour faire bombance. On apprend ici qu'ils dégustèrent cette année là un plat de tripes à la moutarde arrosé de vin.*

5) *La maladie épidémique (certainement la peste) était très redoutée, on n'hésitait pas à chasser tous ceux qui auraient pu l'introduire dans la cité.*

6) *Faute de moyens scientifiques efficaces, on remettait entre les mains de Dieu la santé physique et morale de la population ainsi que le bon aboutissement des récoltes (fruit de la terre nourricière).*